

Bonnes pratiques et savoirs pour un tourisme durable et apprenant

TÉMOIGNAGES D'ÉCOHÉBERGEURS EN BIOVALLÉE

biovallée

L'ASSOCIATION

Eau

Enjeu

Diversifier son
approvisionnement
10

Pratique

Récupérer les eaux de pluie
avec des cuves enterrées
12

Témoignage

Le camping de la Clairette
14

Énergie

Enjeu

Se tourner vers
les énergies renouvelables
18

Pratique

Diversifier ses sources d'énergie
20

Témoignage

Les chambres d'hôte
du Dérot Moulinage
22

Biodiversité

Enjeu

Créer des conditions propices
à la biodiversité sur son site
28

Pratique

Améliorer et valoriser ses actions
pour la faune et la flore sauvage
30

Témoignage

Le camping de la Clairette
32

Alimentation

Enjeu

Développer les circuits courts
38

Pratique

Cultiver ses propres fruits et
légumes en agroforesterie
40

Témoignage

La ferme et gîte
Les sources de Mirmande
42

Sensibilisation

Enjeu

Sensibiliser les visiteurs
au changement de comportement
48

Pratique

Faire évoluer sa capacité
à sensibiliser
50

Témoignage

Le centre agroécologique
Les Amanins
52

Pratique

Proposer des activités
sur la biodiversité
56

Témoignage

Les hébergements insolites et gîtes
Le Domaine des Ayasses
58

Édito

*Un territoire et des acteurs engagés,
une source d'inspiration !*

La vallée de la Drôme est un territoire où les acteurs et actrices s'engagent depuis de nombreuses années pour la transition écologique et sociale.

Dans le domaine touristique, cette dynamique mobilise des hébergeurs soucieux de l'environnement, les écohébergeurs, qui se fédèrent pour transmettre leurs valeurs et pratiques écologiques et sociales depuis plus de dix ans. L'association Biovallée anime ce collectif de professionnels engagés, facilite le partage de pratiques et de savoirs entre eux et construit les bases d'un tourisme plus apprenant.

Pourquoi ce guide : les écohébergeurs ont beaucoup à dire !

Ils souhaitent partager leurs nombreuses expériences acquises au fil du temps, les transmettre en transparence, témoigner de ce qui est facile et moins facile à mettre en place. Ils veulent sensibiliser le public accueilli, mais aussi essaimer sur d'autres territoires.

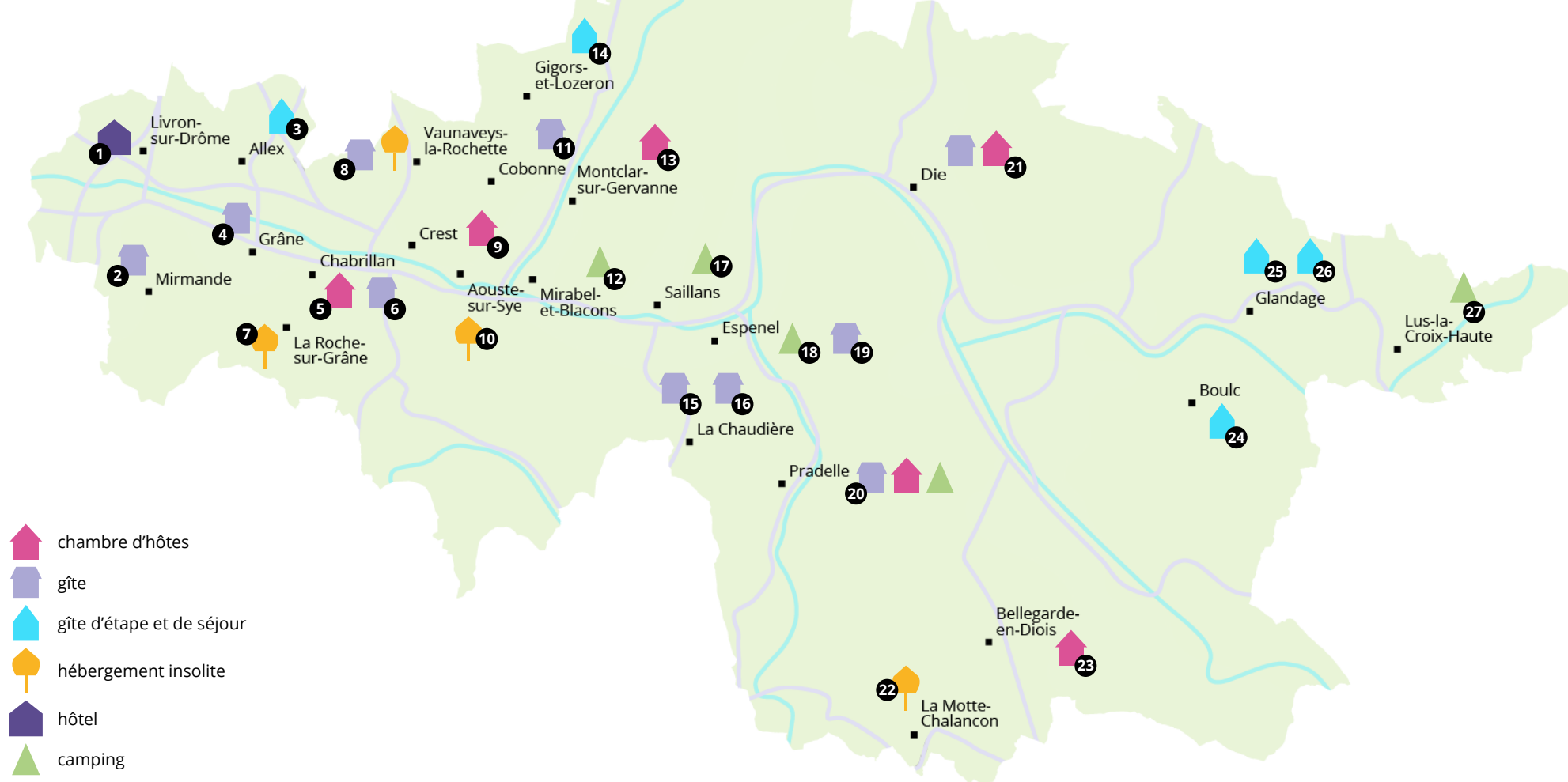
La diversité des écohébergeurs et de leurs engagements fait tout l'intérêt de cette communauté aux pratiques et savoirs multiples. Nous espérons que ce guide pourra être une source d'inspiration pour d'autres hébergeurs et personnes souhaitant s'engager pour la transition.

Claude Boudeulle
Vice-présidente, référente tourisme durable et
apprenant de l'association Biovallée, écohébergeur



Nous sommes des hébergeurs professionnels installés sur le territoire Biovallée, rassemblés au sein d'une communauté qui s'organise pour fonctionner autrement, dans un esprit collectif et solidaire. Nous agissons pour promouvoir des valeurs d'écologie, de solidarité et de résilience. Nous avons fait le choix d'ancrer nos pratiques dans le tourisme durable et de nous engager collectivement pour une expérience touristique respectueuse du territoire. Transmettre nos pratiques liées à la transition et favoriser des séjours qui ont du sens, où l'on apprend sur les enjeux de transition locaux, est essentiel pour nous. Actrices et acteurs de la transition autant que participants d'un mouvement territorial de développement durable, nous sommes convaincus de l'urgence du changement de nos habitudes de pensée et de nos modes de vie, dans le contexte actuel de crise écologique, économique et sociale. Nous sommes convaincus que toute activité d'accueil peut se développer dans un cadre respectueux de l'humain, de l'environnement et de la biodiversité. Nous sommes convaincus que c'est par le faire ensemble qu'émergent les solutions d'aujourd'hui et de demain.

Les écohébergeurs en Biovallée



- 1 Hôtel-restaurant Domaine Garenne
- 2 Ferme Les sources de Mirmande
- 3 Centre de l'Accueil Saint Joseph
- 4 Domaine de la Ruche
- 5 La Benjianne
- 6 La Vaumane
- 7 Centre agroécologique Les Amanins

- 8 Domaine des Ayasses
- 9 Le Clos Peyrambert
- 10 La Ruche - l'auberge qui relie
- 11 Le logis des fleurs - Le Dodécadôme
- 12 Gervanne camping
- 13 Le Dérot Moulinage
- 14 Centre de stage L'amandier

- 15 L'Arche des 3 becs
- 16 Gîtes Sous La Roche
- 17 Camping des Chapelains
- 18 Camping de la Clairette
- 19 Gîte du Haut de Pierron
- 20 Le Moulin de Pradelle
- 21 L'Éco-logis du Clos des Tilleuls

- 22 L'Oasis Bellecombe
- 23 Ferme des montagnes bleues
- 24 Ferme Salam
- 25 Gîte-refuge d'alpage la Tour de Borne
- 26 La Sauvagine
- 27 Camping Champ la Chèvre

Eau

L'hébergement touristique est un secteur qui peut être très consommateur d'eau. Dans un territoire rural comme la vallée de la Drôme qui accueille 11,3 millions de nuitées par an (2021), les besoins en eau potable sont annuellement de 0,32 millions de mètres cubes. En projetant l'augmentation de la fréquentation touristique, la consommation passerait à 0,54 millions de mètres cubes en 2050 (étude prospective – SAGE Drôme 2050). Les hébergeurs touristiques ont donc un rôle majeur à jouer pour préserver la ressource en eau sur leur territoire.



Diversifier son approvisionnement en eau pour le jardinage et les espaces verts



L'autoproduction de fruits et légumes et la présence d'espaces verts esthétiques sont des atouts forts pour des hébergements touristiques. Or, l'augmentation des périodes de sécheresse rend de plus en plus complexe l'entretien de ces espaces extérieurs. Le manque d'eau dégrade les végétaux (baisse de production, changement de couleur, mortalité) et les besoins hydriques créent aussi des tensions sur la ressource en eau potable.

PISTES D'ACTION

Face à ce contexte, des alternatives à l'utilisation de l'eau potable existent. Elles sont plus ou moins faciles à mettre en œuvre et peuvent être soumises à une réglementation.

La récupération des eaux de pluie par l'installation de cuves est, par exemple, une solution accessible tout le monde. Cette pratique peut tout aussi bien être réalisée lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment. Elle peut s'adapter aux besoins identifiés de consommation d'eau, allant du petit bac de récupération aux cuves de grande contenance.

Attention, **la réutilisation des eaux grises** (eaux usées provenant des douches, baignoires, lavabos, lave-linges) est interdite au potager et reste déconseillée sur les espaces verts. Ces eaux ne sont pas vierges de composés chimiques et polluants. Leur réutilisation nécessite la mise en place de systèmes de drainage, filtration et traitement mais aussi la construction d'un réseau dédié de transport et stockage au coût financier important. La mise en place d'un disconnecteur est par exemple obligatoire.

Au-delà de diversifier son approvisionnement, il est aussi possible de **diminuer le besoin en eau des végétaux**, en privilégiant des espèces végétales mieux adaptées à ces conditions climatiques.

RÉGLEMENTATION

La récupération des eaux de pluie est autorisée en France pour tout propriétaire (art.641 du Code civil). L'arrosage des espaces verts accessibles au public doit être effectué en dehors des périodes de fréquentation du public. Aucune démarche réglementaire n'est nécessaire pour l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts. Par contre, son utilisation pour des usages domestiques en intérieur (usage alimentaire, hygiène, lavage des sols...) est soumise à dérogation préfectorale et contrôlée.

EN SAVOIR +

Collecter et utiliser l'eau de pluie, *fiche du guide de formation du projet européen TouriSME*
<https://lc.cx/0Yju0w>

RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIE AVEC DES CUVES ENTERRÉES

La mise en place de cuves enterrées permet de stocker une importante quantité d'eau pour l'arrosage des espaces verts durant les mois les plus chauds et secs. L'eau est issue des toitures des bâtiments adjacents. Cela permet de réduire sa consommation d'eau.

ÉTAPES CLÉS

Identifier ses besoins et ses capacités : selon ce que vous voulez faire de l'eau, votre installation ne sera pas la même. L'arrosage d'une importante surface d'espace vert nécessite un stockage plus conséquent. Votre capacité de récupération d'eau dépend de la pluviométrie sur votre zone et de vos surfaces de récupération (volume potentiellement capté par an en litres = $0,8 \times [\text{surface de la toiture en m}^2] \times [\text{pluviométrie annuelle en mm}]$). Par exemple, pour une toiture de 70 m² dans une zone où il pleut en moyenne 400 mm, vous pourrez récupérer 22 400 litres.

Choisir ses cuves : les besoins déterminent le dimensionnement. Choisir des petites cuves rend plus simple l'installation par soi-même et réduit les coûts associés. Il vous faut aussi choisir la matière (plastique, béton).

Enterrer les cuves : la profondeur dépend de la forme de la cuve. Si elle est ronde, il faudra creuser plus profond.

Raccorder les cuves : il faut un système de tuyauterie pour la circulation de l'eau entre les toitures puis jusqu'aux cuves et aux zones d'utilisation. C'est un point fragile sur votre terrain : la circulation des engins (tracteur par exemple) ne sera plus possible au dessus des tuyaux enterrés.

Entretenir les cuves : qui dit eau dit fuite ! Entourer les cuves de sable facilite l'accès et la réparation de la tuyauterie mais ce matériau coûte plus cher. Pour la qualité de l'eau, celle-ci doit être filtrée. Vous pouvez installer des filtres à l'entrée de la cuve (à nettoyer après chaque pluie), des filtres à rouleaux (si vous avez du dénivelé) ou des filtres à la descente des chéneaux.

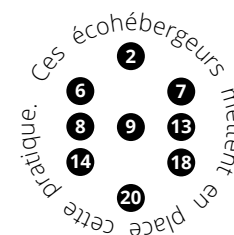


FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Distance à la nappe : installée proche d'une nappe aquifère, il y a des risques que la cuve remonte lors de crues. Il est possible d'installer des dalles en béton pour éviter cela, au-dessus ou au-dessous des cuves.

Dénivelé du terrain : si votre surface est plate il faudra prévoir un système de pompage.

Esthétique : attention, si vous utilisez du sable pour recouvrir les cuves, cela créera un sol drainant. L'herbe se développant plus difficilement au-dessus, les cuves seront plus visibles.



RESSOURCES ET CONSEILS

Faire soi-même : cela permet de diminuer considérablement les coûts. Par contre, il faut compter les coûts de location de matériels (mini-pelle, grue) et apprendre à les utiliser.

Se faire conseiller : écouter les conseils des fabricants, comparer mais surtout aller rencontrer des hébergeurs ayant une expérience proche de votre projet !

Se faire aider financièrement : selon votre cas, des aides financières peuvent exister (par exemple le Camping de la Clairette a bénéficié du Fonds Tourisme Durable en 2022). Renseignez-vous auprès des acteurs de votre territoire.

Oriane et Jody Arnaud Camping de la Clairette



Nous avons hérité de l'entreprise familiale en 2010 et beaucoup de travaux de rénovation étaient à faire pour améliorer l'expérience client et faciliter la maintenance du camping. Nous avons notamment mis en place des solutions de sobriété sur la ressource en eau. Lors de la remise à neuf du toit de notre grange en 2020, nous avons imaginé récupérer l'eau de pluie des toitures pour arroser nos jeunes arbres en période estivale. La période de sécheresse sans précédent de l'été 2022, avec seulement 21 mm de précipitations en 94 jours, a confirmé notre choix de disposer de réserves d'eau constituées en hiver. Nous avons passé commande de 3 cuves de 10 000 L chacune et débuté les travaux à l'automne 2022.

Il nous faut réceptionner les cuves, préparer le terrain (soit tracer des réseaux et l'implantation) et dresser la liste des besoins pour la commande de tuyaux et gaines.

Nous avons creusé un trou de 7,5 m de large par 6,5 m de long sur 2,3 m de haut, soit 112 m³ de terre. C'est beaucoup ! Heureusement, la démolition des sanitaires a laissé un trou de bonne taille que nous n'avons volontairement pas comblé.

Nous avons coulé une dalle de béton au fond du trou pour y fixer les cuves, le principe étant de contrer la poussée d'Archimède, qui peut faire remonter les cuves lorsqu'elles sont vides. Pour

ça, nous avons construit un coffrage, ajouté du treillis soudé afin de solidifier la dalle et disposé les attaches des cuves à couler dans le béton. Ensuite, il ne restait plus qu'à vider la toupie.

Les cuves ont été mises en place après pompage de l'eau qui s'est accumulée sur la dalle avec les fortes pluies des derniers jours. Grâce au tractopelle d'un voisin nous les avons descendues dans le trou, glissées à leur place sans difficulté et arrimées à la dalle avec des câbles en inox.

Nous avons reloué la mini-pelle pour creuser les tranchées des réseaux : gravitaires (tubes PVC récupérant l'eau des chéneaux), pressions

(tuyaux acheminant l'eau pompée) et électriques (alimentant les pompes). Pour récupérer l'eau de toiture du bâtiment d'accueil, nous avons ajouté des gaines de réserve vers la grange. Après avoir déroulé les gaines, collé les tubes PVC et disposé les regards, nous avons protégé les réseaux avec du sable et sécurisé les câbles électriques avec un filet avertisseur. Nous avons raccordé aussi le trop plein des cuves au champ d'épandage de l'ancien sanitaire afin d'infiltrer dans le sol le surplus d'eau. Enfin, nous avons rebouché les tranchées avant le nouvel épisode pluvieux.

Une fois les réseaux raccordés, nous avons relié les cuves entre elles par des tuyaux afin que les niveaux s'équilibrent à l'intérieur. Les petits copeaux de plastique sont aussi aspirés avant le premier remplissage ! Enfin, nous avons terminé le raccordement entre le regard de collecte et les 3 cuves pour pouvoir les remplir !

Une fois les cuves à moitié remplies, nous avons rebouché l'espace autour des cuves avec de la terre, celui entre les cuves avec du sable. Reste à attendre que l'hiver et les animaux du sol fassent leur travail pour que le terrain retrouve son aspect naturel.



Énergie



Selon l'ADEME, l'hébergement touristique en France représente 7 % du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur touristique. Pour les hébergements marchands, c'est majoritairement la consommation d'énergie qui est à l'origine de l'impact carbone. Au delà des GES, la production d'énergie entraîne souvent des risques de pollution et une forte exploitation des ressources naturelles.

Les hébergeurs touristiques, en adoptant une démarche de sobriété, en améliorant leur efficacité énergétique ou en se tournant vers les énergies renouvelables, peuvent participer à réduire l'impact sur l'environnement tout en réduisant leurs coûts.

Se tourner vers les énergies renouvelables

La production d'énergie fossiles (charbon, pétrole, gaz) et leur combustion émettent des gaz à effet de serre : ce sont les facteurs principaux du changement climatique. Or les besoins énergétiques ne cessent de croître, augmentant de fait la production. Mais il est possible d'agir au niveau de sa consommation et comme de sa production d'énergie. Les énergies renouvelables (soleil, vent, géothermie, biomasse, mouvement de l'eau...) permettent de produire de l'énergie à partir de sources considérées comme inépuisables à l'échelle du temps d'humain. Contrairement aux énergies fossiles, elles émettent moins de gaz à effet de serre et de pollutions dans l'air. Leur développement peut aussi permettre une certaine indépendance (maîtrise de la facture énergétique, relocalisation de la production). L'énergie éolienne, solaire et hydraulique peuvent facilement produire de l'électricité, tandis que la géothermie, la biomasse et l'énergie solaire peuvent participer à la production de chaleur.



PISTES D'ACTION

En tant que lieu d'accueil, vous pouvez tout d'abord vous questionner sur **la provenance de l'énergie** que vous consommez. Tous les fournisseurs d'énergie ne proposent pas des contrats favorisant ou garantissant une production par énergies renouvelables.

Vous pouvez également évaluer **votre potentiel de production autonome d'énergie** selon vos conditions climatiques (ensoleillement ou vent par exemple) et techniques (surface de toiture).

Enfin, vous pouvez également chercher à **diversifier vos sources d'énergies renouvelables**, en les ou en augmentant votre part d'autoproduction.

L'ensemble de ces actions peut permettre de réduire votre facture énergétique et être valorisé à travers votre communication.

RÈGLEMENTATION

En général, l'installation d'équipements pour la production d'énergie renouvelable chez un hébergeur touristique est de taille modeste (par rapport à un champs d'éoliennes ou une ferme photovoltaïque). L'aspect réglementaire principal relève donc du droit de l'urbanisme (attention à ne pas porter atteinte aux lieux avoisinants, aux sites, et aux paysages naturels par exemple). Il peut exister des réglementations plus spécifiques concernant le droit à l'auto-consommation de ce qui est produit ou l'accès à des aides financières.

EN SAVOIR +

Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France, synthèse de l'ADEME, 2018
<https://lc.cx/gzvsfo>

DIVERSIFIER SES SOURCES D'ÉNERGIE

Diversifier son bouquet énergétique (c'est à dire ses sources d'énergie) permet d'augmenter la part d'énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles, et potentiellement, de faire face aux risques de pénuries et de réduire sa facture énergétique.



ÉTAPES CLÉS

Définir ses besoins : les énergies renouvelables peuvent permettre la production d'électricité mais également le chauffage de l'eau ou des

locaux. Selon vos besoins, vous pourrez favoriser une source en particulier. De même, avoir connaissance des fluctuations des besoins au cours de l'année peut être pertinent pour

définir la source d'énergie nécessaire à ces moments-là.

Étudier son potentiel de production : la situation géographique de votre hébergement impacte le potentiel de production. Par exemple, la capacité de production photovoltaïque est plus importante au sud de l'Europe. De même, vous n'aurez pas le même potentiel d'utilisation de l'énergie solaire selon la taille de votre bâtiment et l'inclinaison de son toit.

Réaliser les travaux (si nécessaire) et ne pas oublier l'entretien : l'installation de nouveaux systèmes de production d'énergie par des professionnels permet de prendre en compte les dimensions techniques, réglementaires et sanitaires. Une fois les équipements installés, n'en négligez pas l'entretien et le contrôle. Il peut aussi être intéressant d'installer des sous-compteurs pour suivre votre consommation d'énergie liée aux énergies renouvelables que vous produisez.

FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Accompagnement : l'énergie est un sujet complexe tant sur les aspects techniques que réglementaires ou financiers. Vous pouvez vous faire accompagner par des acteurs de votre territoire : le service énergie de votre intercommunalité, des coopératives énergétiques citoyennes ou encore des bureaux d'études.

Disponibilité des ressources : au-delà de votre potentiel de production, si vous choisissez de diversifier

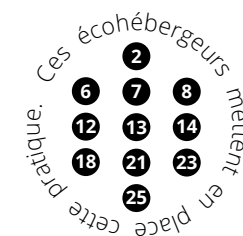
vos sources d'énergie, assurez-vous de leur disponibilité. Par exemple, l'achat de granulés n'est pas toujours évident à certaine période de l'année (en hiver et en montagne par exemple).

Coût : ils varient fortement selon les systèmes de production d'énergie renouvelable choisis et leur dimensionnement. Des économies d'énergie et des baisses sur facture peuvent amortir à moyen ou long terme vos investissements.

RESSOURCES ET CONSEILS

Penser collectif : reliez votre hébergement à son voisinage ! Vous ne pouvez pas produire des énergies renouvelables chez vous ? Avez-vous pensé à monter un projet collectif avec vos voisins ? Vous produisez plus que vos besoins ? Alimentez votre quartier en énergies renouvelables ! De nombreux formats de production/consommation collectifs et citoyens existent.

Contextualiser : tout n'est pas possible partout. Passer à 100 % d'énergies renouvelables n'est pas évident. En mixant vos sources d'énergie, vous ferez déjà une part du chemin. Mais n'oubliez pas vos besoins et ne choisissez pas une source d'énergie trop contraignante par rapport à ce que vous souhaitez offrir à vos clients !



Isabelle et Philippe Jouenne Les chambres d'hôtes du Dérot Moulinage

Isabelle et Philippe tiennent une chambre et table d'hôtes dans une ancienne usine textile à laquelle ils ont redonné vie. En plus de l'esprit industriel du lieu, ils ont conservé une petite centrale hydroélectrique qui permettait à l'usine de produire sa propre énergie. Aujourd'hui, la centrale alimente en partie leur hébergement mais aussi le réseau commun.



VIVRE ET TRAVAILLER AU MÊME ENDROIT

En 2005, Isabelle et Philippe font l'acquisition d'une partie d'un ancien moulinage, transformé en usine textile, qui a fermé ses portes deux ans plus tôt. Ils transforment ce lieu en chambre et table d'hôtes, réaménagent l'intérieur et démolissent les hangars extérieurs pour laisser de la place à des terrasses et jardins. Ils conservent l'esprit "usine" qui fait la particularité de ce lieu qui accueillait au XIX^e siècle une grande salle

pour les machines, des dortoirs pour trente ouvrières, une école et un café-restaurant. Une petite centrale hydro-électrique, qui jouxte la propriété, permettait à l'usine de produire sa propre énergie depuis 1938. Mais ce n'est qu'en 2009 que Philippe rejoint l'aventure de la centrale et qu'il utilise ses compétences techniques pour l'améliorer et l'entretenir.

TRANSFORMER L'EAU EN ÉLECTRICITÉ

Au niveau du Dérot, la rivière fait un méandre et a été canalisée très tôt pour l'irrigation des terres. Ce canal a ensuite été dévié pour alimenter le moulinage au XIX^e siècle. Il permet d'amener l'eau à une hauteur de 16 mètres au dessus de la rivière. C'est cette chute d'eau qui permet de produire de l'électricité. L'eau arrive du canal puis fait tourner une turbine qui,

à son tour, fait fonctionner une génératrice. Grâce à l'énergie fournie par la turbine, la génératrice produit du courant. Un transformateur installé sur place modifie ensuite la tension du courant pour qu'il puisse être envoyé dans le réseau commun.

UNE ÉNERGIE PILOTABLE ET CONSTANTE

L'enjeu est de produire un maximum d'énergie avec le minimum d'eau. La présence d'eau dans le canal permet de produire de jour comme de nuit, de façon constante... tant qu'il y a de l'eau dans le canal ! La production varie selon la quantité d'eau qui passe dans la centrale. Il est donc possible d'alimenter plus ou moins les turbines en jouant manuellement sur le niveau d'eau à la sortie du canal. Par contre,

la production reste dépendante des conditions météorologiques. En 2024, il a beaucoup plu au printemps mais peu en automne, cela a diminué la production automnale par rapport aux autres années.

NE PAS METTRE TOUS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER

Les deux tiers des besoins électriques de l'hébergement sont apportés par la centrale hydroélectrique. Mais cette autoconsommation représente seulement 2 % de la production annuelle de la centrale. L'hébergement est raccordé au réseau électrique, ce qui permet de pallier aux imprévus si la centrale doit être stoppée. S'ils profitent d'une production locale d'électricité pour faire fonctionner une pompe à chaleur, Isabelle et





Philippe misent aussi sur d'autres énergies renouvelables pour chauffer leur hébergement (cheminée à bois, poêle à granulés, pompe en géothermie). La présence de thermostats dans les chambres leur permet de rester ouverts en hiver, ce qui n'est pas toujours le cas des hébergements anciens rénovés.

PARTAGE PLUTÔT QU'AUTARCIE

En moyenne, 80 % de l'électricité qui est produite à l'année alimente le réseau collectif. Cette production est suffisante pour fournir un village de 200 habitants. Isabelle et Philippe ont fait le choix du réseau, disponible pour tout le monde. Ils auraient pu faire le choix de l'autarcie en alimentant un espace privé particulier et en stockant l'électricité dans des batteries, mais leur philosophie les a plutôt amenés à se tourner vers la production d'une énergie renouvelable pour tous.

FAIRE DÉCOUVRIR AUX VISITEURS

La centrale hydroélectrique est un sujet qui est abordé le soir au repas. Cela aiguise souvent la curiosité des clients qui sollicitent une visite dès le lendemain. Certains demandent plus d'informations dès qu'ils voient le canal. Le public est plutôt curieux et ravi de découvrir le fonctionnement de la centrale hydraulique. Les clients ne viennent pas loger au Dérot Moulinage expressément pour sa centrale, mais elle peut faire la différence quand ils comparent les logements dans le coin.

PAS FACILE À REPRODUIRE !

Tout le monde ne peut pas installer si facilement une centrale hydroélectrique chez lui. Isabelle et Philippe ont bénéficié d'installations existantes, de la proximité de la rivière, de la présence d'un ancien canal réduisant les contraintes foncières de sa création, et du droit de prise d'eau sans avoir besoin de faire une nouvelle demande (celles-ci sont souvent rejetées aujourd'hui). Cependant, en quinze ans, ils ont reçu environ dix sollicitations et ont inspiré et conseillé d'autres projets de ce type en France.»

Biodiversité



La disparition de la biodiversité est notamment due à la destruction des habitats, à la surexploitation des ressources, à la pollution des écosystèmes et à l'artificialisation des sols. Les hébergements touristiques peuvent offrir un confort à leurs visiteurs tout autant qu'ils peuvent participer à la protection des habitats naturels en aménageant spécifiquement leur site et en l'entretenant de façon appropriée.

Créer des conditions propices à la biodiversité sur son site

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie, soit les plantes, les animaux, mais aussi les champignons, les bactéries et leurs interactions. La France possède un patrimoine naturel d'une grande richesse avec des écosystèmes variés : haute montagne, agricole, forestier, marin, humide, urbain. Mais ces milieux sont fortement dégradés, en particulier par les activités humaines. En France métropolitaine, 14 % des mammifères, 24 % des reptiles, 23 % des amphibiens et 32 % des oiseaux nicheurs peuvent être menacés de disparition.

En cause : la destruction des milieux et leur fragmentation, la surexploitation des espèces sauvages (braconnage, surpêche, déforestation) ou encore les pollutions de l'eau, des sols et de l'air.

En zone urbaine et rurale, les hébergeurs touristiques peuvent contribuer à la sauvegarde des milieux et des espèces.



PISTES D'ACTION

Afin de favoriser la biodiversité, des aménagements sont possibles pour de nombreux hébergements touristiques. Créer **des zones d'accueil pour la faune comme des nichoirs ou des perchoirs**, ou encore planter des fleurs attirant les pollinisateurs, sont des actions faciles à mettre en place.

Il est également possible d'aménager les espaces à grande échelle, **en plantant des haies ou en créant des mares**. Les haies présentent de nombreux intérêts pour la biodiversité. Elles peuvent être des abris, créer de l'ombre ou encore fournir des ressources alimentaires. Les mares sont plus rares en France. Elles abritent pourtant de nombreuses espèces différentes, adeptes de ces milieux aquatiques. Au-delà de ces considérations écologiques, haies et mares peuvent apporter un charme esthétique aux espaces verts.

Le choix des espèces végétales et l'entretien adapté des espaces verts et/ou fleuris ont un effet majeur pour la biodiversité. Par exemple, choisir des végétaux adaptés aux conditions locales, étalant les floraisons dans le temps, peut être un facteur favorable pour les pollinisateurs.

RÉGLEMENTATION

Attention, la plantation d'arbre est soumise à certaines règles de distance et de hauteur vis-à-vis de la propriété des voisins. Au-delà de la plantation, l'entretien et la cueillette sont aussi liés à des réglementations précises. Ces règles dépendent de la commune sur laquelle vous situez.

Pour plus d'informations : <https://lc.cx/kyt8qb>

De même la création de mare doit être compatible avec la réglementation, et en particulier avec les règles urbanistiques de votre commune. Dans tous les cas une demande d'autorisation doit être faite en mairie.

EN SAVOIR +

Biodiversité : présentation et enjeux sur le site du ministère en charge de l'environnement https://lc.cx/U3_-qn

AMÉLIORER ET VALORISER SES ACTIONS POUR LA FAUNE ET LA FLORE SAUVAGE

Aménager ses espaces verts et ses bâtiments peut être bénéfique pour la faune et à la flore sauvage. Pour savoir quoi, quand et comment faire, il est possible de se faire accompagner par des experts naturalistes. C'est le cas par exemple de la démarche Refuge LPO portée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

ÉTAPES CLÉS

S'engager dans la démarche : si vous vous inscrivez dans la démarche Refuge LPO, un premier temps d'échange pour aborder les aspects techniques et financiers du projet vous permet de définir la durée d'engagement (à l'année ou sur 3 à 5 ans).

Inventorier les espèces présentes : afin d'évaluer la biodiversité, il faut observer la diversité mais aussi l'abondance des espèces d'animaux et de végétaux sauvages présents chez vous. Pour cela, il faut recenser ces espèces plusieurs fois et à différentes périodes de l'année. Si vous vous engagez en tant que Refuge LPO, un technicien référent de la LPO peut réaliser ces étapes.

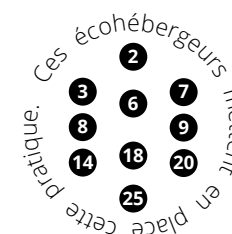
Définir un plan d'action et le réaliser : suite au diagnostic de biodiversité et au rapport de l'état initial, la

LPO vous fournira un plan d'action avec tout un panel de propositions à mettre en place dans le temps et l'espace. Chaque proposition peut être discutée et adaptée. Certaines actions sont simples et rapides et la LPO peut vous proposer du matériel (nichoirs à mésanges bleues par exemple). D'autres sont plus complexes et/ou plus coûteuses.

Valoriser sa démarche : s'engager dans la démarche Refuge LPO oblige à respecter une charte de 15 gestes en faveur de la biodiversité. L'engagement peut être mis en valeur auprès de la clientèle, des fournisseurs ou des institutionnels. Dans certains cas, cela peut permettre d'obtenir des critères pour valider la certification ISO 14001.

FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Coût : celui-ci dépend du type d'espace que vous avez et de l'accompagnement que vous souhaitez. Pour une entreprise avec un conventionnement de 3 à 5 ans, un devis vous permet de voir les ajustements possibles. Pour un jardin en propriété privée, sans suivi ni personnalisation des actions, vous pouvez compter 50 €. Pour des projets plus ambitieux, il est possible de trouver des financements auprès de différentes structures. Renseignez-vous auprès de l'ADEME, de l'Agence d'Attractivité de votre département ou de votre région.



RESSOURCES ET CONSEILS

Se faire accompagner : s'appuyer sur des naturalistes apporte une réelle aide pour créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage. Le programme Refuge LPO s'adresse à toutes structures et peut se décliner sur des terrains privés ou publics.

Faire appel à des bénévoles : il est possible de s'appuyer sur les bénévoles de la LPO pour mener des ateliers participatifs : construction de nichoirs, création d'une mare, d'un hibernaculum, plantation de haies, temps d'animation...

Se renseigner auprès de la LPO de son département : elle pourra vous aiguiller pour savoir à quel type de refuge vous pouvez prétendre et à quoi vous vous engagez.



Oriane et Jody Arnaud Camping de la Clairette

Le Camping de la Clairette se situe au bord de la Drôme. Il jouit d'un environnement assez préservé et attire souvent une clientèle en quête de nature. Pour protéger ce qui fait notre richesse, il nous est apparu nécessaire d'associer le vivant à nos démarches. En 2022, nous avons noué un partenariat avec la LPO pour être accompagnés et nous sommes devenus refuge LPO.



Pourquoi s'intéresser à la biodiversité en tant qu'hébergeur touristique ?

Le tourisme dans les territoires ruraux est avant tout lié à la qualité des paysages, la quantité d'eau dans les rivières, la beauté des forêts et la magnificence de la faune et de la flore.

Ce patrimoine naturel attire souvent une clientèle urbaine en manque de nature. Lorsque l'on est hébergeur, favoriser la biodiversité c'est avant tout préserver son outil de travail et, au-delà, son cadre de vie.

Lorsque nous avons compris cela, il est devenu évident que nos pratiques

devaient s'adapter à la vie présente sur notre terrain et non l'inverse. Depuis, nous retrouvons petit à petit un fonctionnement normal des écosystèmes. Cela réduit le besoin d'intervention. Par exemple, nous espaçons le fauchage des prairies en laissant 8 cm de végétal sans ramassage. Le sol est à l'ombre, plus riche en matière organique... ce qui favorise la vie ! L'herbe est également plus verte, elle résiste mieux à la sécheresse : on consomme moins d'énergie pour l'entretien.

Pourquoi avoir voulu devenir Refuge LPO ?

Comprendre les fonctionnements écosystémiques demande des connaissances pointues et beaucoup de temps d'observation et d'expérimentation. S'appuyer sur des experts permet d'obtenir des résultats plus rapides et d'éviter des erreurs qui effritent inévitablement notre motivation. Être refuge LPO permet aussi d'être plus crédible dans la démarche, ce qui est nécessaire lorsque l'on impose de nouveaux fonctionnements à notre clientèle.

Quelle biodiversité et quelles espèces rares peut-on rencontrer au Camping de la Clairette ?

La question des espèces rares est intéressante. Souvent, celles-ci sont connues du grand public, ce qui leur confère un niveau d'attention bien supérieur et souvent une meilleure préservation. Pourtant, même si la loutre,

le sabot de vénus ou l'aigle royal sont importants, il ne faut pas négliger les lombrics, pinsons, lichens... aussi banaux soient-ils !

Au camping et dans ses environs proches, il est possible de croiser quelques espèces remarquables comme les grands rapaces, les orchidées et les mammifères semi-aquatiques. Mais nos efforts se concentrent essentiellement sur les espèces communes en cherchant à favoriser la diversité. Le rapport établi en 2022 fait état de 36 espèces d'oiseaux, 29 espèces de papillons, 7 espèces d'orthoptères (insectes de type sauterelle), 5 espèces de l'herpétofaune (amphibiens et reptiles) et 5 espèces de mammifères qui ont toutes été observées sur le site.

Qu'avez-vous fait ensuite de cet état des lieux ?

Le rapport a permis à notre référente LPO de proposer un plan d'action détaillé avec un calendrier de mise en place. Il comprend 3 préconisations de gestion (mise en place d'une gestion différenciée, adaptation des périodes d'intervention, adaptation de la taille des arbres) et 8 préconisations d'aménagements (installation de nichoirs, installation de gîtes à chauve-souris, mise en place de tas de bois/tas de pierres, plantation et diversification des haies, création de mares, création de murets en pierres sèches, création d'une spirale de la biodiversité, mise en place de panneaux de sensibilisation). Nous avons immédiatement suivi

les trois préconisations de gestion. Dès l'année suivante, nous avons pu constater une nette augmentation des populations d'oiseaux et de papillons. Même les clients l'ont remarqué ; c'était pour nous une belle récompense.

Concernant les aménagements, nous avons organisé un atelier de construction de nichoirs/gîtes à chauves-souris réunissant une quinzaine de bénévoles, en lien avec la LPO. Une vingtaine d'abris a été fabriquée et installée. Les tas de bois et tas de pierres, nécessitant des ressources facilement accessibles, ont été rapidement installés dans une zone dédiée qui accueillera bientôt d'autres aménagements.

Pour les projets plus conséquents (murets, mares, hibernaculum...), il sera nécessaire d'organiser des chantiers participatifs, de réunir les matériaux, de préparer les zones d'implantation... Ces travaux font donc partie de nos projets à moyen terme.

Comment en parler aux visiteurs ?

La mise en place de ces actions a un vrai impact positif sur notre camping, mais l'effet reste localisé. C'est pourquoi la LPO préconise des actions de sensibilisation et de communication auprès de la clientèle pour une prise de conscience du grand public.

Dans le partenariat avec la LPO, nous avons choisi d'inscrire deux demi-journées d'animation par saison. Celles-ci sont gratuites pour nos clients. Avec l'animatrice, nous choisissons le thème abordé (microfaune de la rivière, animaux nocturnes...), elle se charge d'apporter le matériel (loupes, épuisettes, détecteurs d'ultrasons...) et d'animer la matinée/soirée avec le groupe.

En parallèle, nous souhaitons que tous nos clients soient sensibilisés en autonomie. C'est pourquoi nous avons créé 20 panneaux d'affichage pour illustrer et expliquer nos actions en faveur de l'environnement. Une partie est dédiée aux actions de préservation de la biodiversité.



Alimentation

Nos besoins alimentaires, nos modes de consommation et de production peuvent impacter l'environnement à plusieurs niveaux. À travers leur offre alimentaire ou les conseils qu'ils fournissent aux visiteurs, les hébergements touristiques ont un rôle à jouer pour limiter ces impacts. Les vacances sont un moment privilégié pour promouvoir une alimentation locale, biologique, sans gaspillage et faire évoluer les habitudes alimentaires des visiteurs.



Développer les circuits courts



La production, la transformation et la distribution des aliments ont un impact important sur l'environnement. Si le tourisme consomme une grande quantité de denrées alimentaires, c'est aussi un secteur qui peut agir à de multiples niveaux sur cette question, par les pratiques d'achats écologiques ou la sensibilisation des visiteurs à une consommation responsable.

PISTES D'ACTION

Il est possible de réduire l'impact environnemental des aliments **en achetant des produits locaux**. Le transport, consommateur d'énergie et potentiellement polluant, est ainsi diminué. En général, les fruits et légumes commercialisés à proximité sont récoltés à maturité. Cela permet souvent d'avoir un produit avec de meilleures qualités nutritionnelles et organoleptiques. Plus c'est près, mieux c'est (même si certains produits ne sont pas toujours disponibles à moins de 100 km). Acheter près de chez vous permet de soutenir l'économie locale et de favoriser un juste prix au producteur en diminuant le nombre d'intermédiaires.

Pour faire un circuit encore plus court, il est possible de mettre en place chez soi **un potager et/ou un verger avec des pratiques respectueuses de l'environnement**. **L'agroécologie et la permaculture** sont des approches favorisant une production sans pesticides, la fertilité des sols par des amendements naturels, l'utilisation du compost, l'association de plantes (mettre des fleurs mellifères à côté des légumes favorise leur pollinisation par exemple)...

Il est aussi possible de **cultiver en agroforesterie** soit d'associer sur une même parcelle la culture (maraîchère par exemple) et des arbres, sous toutes leurs formes (haie, alignement, bosquet...). La présence de ce type d'espaces au sein de l'hébergement touristique permet également de proposer des activités pédagogiques de découverte voire de créer des séjours à thème pour les visiteurs.

RÉGLEMENTATION

Attention, servir aux visiteurs des produits issus de votre propre production et que vous avez transformés, est soumis à réglementation et à des contrôles pour des raisons sanitaires. Si vous ne possédez pas de statut agricole pour une partie de votre activité, il faut vous renseigner sur les possibilités selon votre structure.

EN SAVOIR +

Développer les circuits courts et la consommation responsable. Tourisme durable les actions à mettre en œuvre, *fiche du guide de formation du projet européen TouriSME*
<https://lc.cx/7kl5Kc>

Mettre en place un potager agroécologique. Hébergeurs touristiques : quelles actions mettre en place pour un tourisme durable ? ADEME
<https://lc.cx/DdgJjt>

CULTIVER SES PROPRES FRUITS ET LÉGUMES EN AGROFORESTERIE

Cultiver ses propres fruits et légumes pour alimenter les visiteurs permet de s'assurer de la manière dont ils sont produits. Afin d'améliorer son impact sur l'environnement, il est possible de penser son espace de production en agroforesterie. Sur une même parcelle, cela consiste à associer des arbres avec les cultures ou l'élevage.

La présence de haies apporte une protection contre la chaleur, la sécheresse et le vent, un habitat pour la biodiversité et un apport en fruits ou bois.

ÉTAPES CLÉS

Définir son projet d'agroforesterie : avant de commencer, il est important de cerner vos objectifs de production, mais aussi les moyens financiers et humains dont vous disposez.

Faire un état des lieux : le projet doit prendre en compte les caractéristiques du terrain (nature du sol, topographie, climat, spécificités environnementales).

Choisir les plantations et l'aménagement : tout ne pousse pas partout. Le choix des plantes est crucial et doit prendre en compte l'état des lieux et les objectifs attendus, en plus des interactions entre les espèces. Le besoin en eau n'est pas nécessairement modifié mais un apport peut être nécessaire les deux premières années pour assurer le démarrage.

FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Diversification des plantes : si plusieurs espèces sont présentes dans une haie, cela peut créer des effets d'entraide positifs entre les espèces (limitez-vous à une dizaine d'espèces différentes pour un résultat optimal).

Climat et ravageurs : anticiper l'évolution du climat à court et long terme permet de choisir des plantes qui pousseront dans les conditions futures mais qui pourront aussi s'adapter aux évolutions rapides. Une meilleure résilience à l'évolution du climat peut être obtenue en sauvegardant les arbres francs (issus de graines) implantés spontanément. Vous pouvez les greffer avec d'autres variétés pour profiter de leur résistance naturelle.

Eau : quelle que soit la ressource en eau du terrain (nappe phréatique, sources, porosité du sol, pluviométrie...), la capacité de rétention du sol peut être maximisée par l'augmentation du taux de matière organique dans le sol. La création de baissières (fossés peu profonds) permet aussi une meilleure accumulation de l'eau de ruissellement au pied des plantations. L'arrosage des arbres est normalement limité aux deux premières années. Il doit être peu fréquent mais en grande quantité pour favoriser le développement des racines plongeantes (30 litres par arbres toutes les 3 semaines maximum). Le choix des essences doit prendre en compte la disponibilité, présente et à venir, de l'eau.

RESSOURCES ET CONSEILS

S'entourer des bons professionnels : contactez des réseaux locaux spécialisés, faites-vous prêter du matériel, ou encore choisissez un pépiniériste aux pratiques écologiques et privilégiant des espèces locales et adaptées à vos besoins.

Valoriser votre projet : n'hésitez pas à mettre en valeur vos engagements auprès des visiteurs mais aussi à leur faire découvrir les espèces avec des visuels et panneaux une fois les cultures en place.

Se faire aider financièrement : certains programmes d'aide à la plantation de haies ne sont pas réservés qu'aux agriculteurs et les particuliers peuvent en profiter. C'est le cas par exemple du pacte national en faveur de la haie depuis 2023.



Ces écohébergeurs mettent en place cette pratique.

2 7
8 24

Armelle Michon La ferme et gîte Sources de Mirmande

Aux Sources de Mirmande, vous découvrirez mon gîte intégré à ma ferme biologique en polyculture élevage que je mène en agroforesterie. Mes pratiques s'inscrivent dans une philosophie et une logique de permaculture et de maraîchage sur sol vivant que j'applique sur un verger maraîcher, un potager et, depuis peu, une prairie.



Pourquoi un verger maraîcher ?

Il y avait un vieux verger diversifié existant à l'achat de la ferme en 2011, et la distance entre les lignes d'arbres (12 mètres) permettait l'intercalation des cultures maraîchères. Les arbres permettent de faire de l'ombre, de limiter un peu le vent et d'aider la biodiversité de façon globale.

Des légumes et des fruits

Je cultive chaque année trois lots de légumes qui s'associent bien : tomates et plantes aromatiques (basilic, persil...), maïs et courges, choux et salades. Je les déplace chaque année pour respecter la rotation des cultures, en y ajoutant d'autres légumes de saison diversifiés : haricots, blettes, oignons, radis, épinards... accompagnés par des plantes annuelles spontanées

bien utiles comme la bourrache ou la roquette.

Les arbres fruitiers (pêchers, pruniers, pommiers, poiriers, abricotiers, cognassiers) sont choisis avec une vigueur modérée et taillés pour être conduits de façon globalement linéaire (gobelet ou palmette). Ceci permet de limiter la gêne sur les cultures maraîchères. Au pied des arbres, j'ai aussi associé des plantes aromatiques vivaces, qui sont souvent médicinales et appréciées des pollinisateurs.

Mais aussi des animaux

J'ai également un micro élevage de poules pondeuses sous verger. Depuis plus de 10 ans, je travaille superficiellement mon sol par traction animale dans mon verger maraîcher, ce qui permet de limiter le tassement de mon sol très argileux et calcaire, de li-

miter l'usage des machines à essence, de mieux respecter la nature de mon sol et franchement, je trouve cela plus agréable !

Nouveau projet, une prairie en agroforesterie

A l'hiver 2023/24, j'ai étendu l'agroforesterie à l'une de mes prairies de 2,5 ha, avec une haie et des arbres individualisés en ligne. Objectifs : préserver la biodiversité, lutter contre la chaleur et la sécheresse, produire de la matière organique pour le sol, du fourrage et du bois de chauffe ou d'œuvre, et produire des fruits sauvages ou des plantes aromatiques. Les arbres intra parcellaires de haut jet, en ligne parallèles espacés de 25 m sont espacés chacun de 5 m. Certains seront conduits en trogne, pour une meilleure production de bois et fourrage, pour la biodiversité et

pour respecter la hauteur sous la ligne électrique qui traverse mon champ !

Les plantations ont été réalisées en un temps record par des classes de BTS du CEFA de Montélimar, en décembre 2023. En ayant collaboré avec un voisin, le projet comptabilise au total environ 560 plants, dont 170 arbres et 170 arbustes.

Quels impacts du climat ?

Les effets du changement climatique sont notables sur l'eau, la chaleur, les ravageurs et les maladies. Ils sont très visibles notamment sur les fruitiers. La modification du climat entraîne l'arrivée régulière de nouvelles maladies et ravageurs venus du sud, qui maintenant trouvent chez nous un climat favorable. Bactéries, virus ou invasion d'insectes, transportés par des animaux, des importations ou le vent, peuvent nous prendre au





dépourvu en quelques jours. Bien qu'on m'ait dit lors de mon installation qu'il me faudrait 10 ans pour connaître mon métier et mon terrain, avec le changement climatique, la remise en cause est permanente.

Que faire face à l'augmentation de la sécheresse ?

Avec le changement climatique, les arbres fruitiers souffrent eux-mêmes de la chaleur et les intervalles de 12 m sont parfois trop larges pour ombrager correctement les cultures. Pour la première fois en 2023, j'ai semé du sorgho en engrais vert sur une bande inoccupée. Cette graminée pousse avec très peu d'eau et m'a permis également d'apporter de l'ombrage aux cultures sous-jacentes, en plus du fourrage pour mes chevaux. Je vais probablement tester cette capacité d'ombrage naturel en les semant à côté des cultures nécessitant de l'ombre en été.

Comment gérer son eau ?

Sur ma ferme, je dispose d'un bassin d'irrigation d'environ 100 m³ alimenté par deux sources relativement superficielles. Je commence à ressentir un manque d'eau, lié à la diminution estivale des sources. Avec la hausse des températures, des algues se développent dans le bassin et viennent boucher les tuyaux, ce qui gêne le goutte à goutte et l'aspersion. Face à ça, j'ai installé une nouvelle pompe filtrante mais

comme elle est petite, je ne peux pas arroser tout en même temps et je dois surveiller les tours d'arrosage.

Parallèlement, je travaille aussi le sol pour augmenter sa capacité de rétention avec l'ajout de matière organique. J'arrose en période non sèche pour saturer la capacité de rétention du sol. Mais pour limiter l'évaporation, j'ai dû avoir recours aux bâches plastiques tissées en plus du paillage naturel utilisé aussi l'été pour limiter les apports d'eau.



Sensibilisation

Les hébergements touristiques sont des lieux de contact avec un nombre important de personnes. En effet, ces structures reçoivent des visiteurs et embauchent aussi du personnel. Impliquer les visiteurs autour des bons gestes et pratiques pour l'environnement est un pas vers la transition qui peut accompagner leurs comportements une fois le séjour terminé. De même, impliquer, former, sensibiliser les salariés permet de déployer une politique environnementale cohérente et partagée au sein de l'hébergement.



Sensibiliser les visiteurs au changement de comportement

La sensibilisation aux enjeux environnementaux permet à chacun de prendre conscience des problématiques qui se posent aujourd'hui sur les sujets de la transition écologique. Les vacances constituent un moment propice pour s'ouvrir à de nouvelles manières de faire ou de penser, et pour découvrir de nouveaux comportements et habitudes.



PISTES D'ACTION

De nombreuses actions sont possibles. Au sein de sa structure, l'hébergeur touristique peut orienter le comportement et les consommations d'eau et d'énergie du visiteur grâce à des **kits d'éducation aux écogestes**. Plus largement, il peut lui faire prendre conscience de l'impact de ses comportements en lui faisant **découvrir des outils** (l'empreinte carbone par exemple). Toujours au sein de l'hébergement, il est possible de **mettre en avant ses espaces extérieurs** pour aborder les enjeux de biodiversité. Divers supports ludiques, documents ou même **animations** peuvent permettre aux publics de découvrir la faune et la flore et de développer leur attention vis à vis de ces espèces une fois de retour chez eux.

Au-delà de la structure, l'hébergeur touristique peut guider les visiteurs vers **des pratiques et des choix responsables sur son territoire**. Cela concerne tout autant les façons de se déplacer (transports moins carbonés) que les choix de lieux pour se restaurer, ou encore les activités à faire dans le secteur (éco-responsables ou éco-labellisés).

EN SAVOIR +

Sensibiliser les visiteurs
Slowtips, Tourisme durable
les actions à mettre en œuvre, *fiche du guide de formation du projet européen TouriSME*
<https://lc.cx/7RXCpE>

Sensibiliser les touristes
Carte du tourisme durable, Atout France, France
Tourisme Durable
<https://lc.cx/6mJugz>

Planifier des activités touristiques respectueuses de l'environnement, *fiche du guide de formation du projet européen TouriSME*
<https://lc.cx/IQ8mLr>

FAIRE ÉVOLUER SA CAPACITÉ À SENSIBILISER

Sensibiliser les visiteurs et transmettre des connaissances n'est pas inné. C'est une compétence qui s'apprend et se travaille. Cette compétence permet d'adapter, de façon plus pertinente, les postures et façons de faire selon les clients.



Ces écohébergeurs mettent en place cette pratique.

ÉTAPES CLÉS

Ancrer l'identité et les spécificités de la structure : le visiteur est habité par ses propres attentes et croyances qu'il projette sur la structure. Pour que cette projection soit au plus proche de la réalité, l'hébergeur doit en être conscient, en tenir compte, et être le plus transparent possible sur son projet et ses spécificités d'accueil. Ce qui fonctionne : don-

ner le plus d'informations possible en amont, accueillir des questions sur le lieu, son esprit, son fonctionnement le moment venu. In fine, cela revient à se mettre dès le départ dans une posture de transmission du sens profond de son identité et de ce qui est fait au sein de la structure.

Clarifier ses intentions de transmission : pour l'hébergeur, il est intéressant de répondre à des questions

fondamentales telles que *Qu'est ce que j'ai le plus à cœur que les visiteurs aient retenu en repartant de chez moi ? Est-ce un état d'esprit ? Une manière de faire ? Une prise de conscience ? L'apprentissage concret de nouvelles pratiques ? Pourquoi est-il important que je transmette à ce sujet ? En somme, à partir de qui je suis, de quoi ai-je envie de parler et pour servir quelle intention ?*

Trouver sa posture de transmission : à nouveau, il est intéressant de passer par un questionnaire individuel : *où suis-je à l'aise pour transmettre ?* Cela dit, la transmission ne se résume pas à une compilation de savoirs théoriques. Tout le monde peut trouver de l'information dans des livres, des revues, en ligne... La transmission repose aussi sur l'envie de rencontrer, de découvrir une expérience dans le concret et d'écouter une histoire vécue, authentique et engageante.

Un conseil pour les hébergeurs : construire du savoir à partir de ses expériences personnelles permet d'être plus légitimes, plus convaincants et touchants car habités par votre discours. Plus on parle de soi, plus l'expérience est humanisée. Quand l'émotionnel rejoint l'apprentissage, ce dernier s'ancre plus durablement car il marque l'esprit.

Décliner différentes modalités de transmission selon les formes d'apprentissage : la transmission doit se décliner à travers les différentes étapes du "parcours client". Ce parcours peut servir à transmettre son identité et la l'expérience que l'on pro-

pose. Le fait de répéter un message permet une meilleure assimilation (sur le site Internet, via une FAQ, dans un livret d'accueil, un mail de confirmation, un échange téléphonique...). Autant de manières de transmettre en amont. Sur place, tous les supports visuels peuvent être intéressants à exploiter. La transmission orale formelle (visite), ou informelle (lors d'un repas) ou par l'expérience directe (ateliers) est très riche. Toutes ces formes de transmission sont complémentaires les unes par rapport aux autres.

FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Intérêt du visiteur et attentes spécifiques : observer, écouter, accueillir pour s'adapter tout en conservant son identité.

Le bon timing : partir de là où en sont les visiteurs. Certains souhaitent approfondir, d'autres non. Rester ouverts et à l'écoute de leurs demandes et envie d'en savoir davantage ! Une transmission forcée ne peut pas s'ancre !

RESSOURCES ET CONSEILS

Apprendre soi-même en transmettant : l'apprentissage se fait des deux côtés. Les retours clients permettent l'amélioration continue de votre posture de transmission et de discours.

Laura Grivet Le centre agroécologique Les Amanins

Le centre agroécologique Les Amanins se compose d'une ferme en polyculture élevage, d'hébergements insolites, d'espaces de travail et d'une école élémentaire privée et laïque. Il accueille des formations, stages et séjours à la ferme. Cela fait 20 ans que Les Amanins accueillent et transmettent autour de valeurs clés de la transition telles que l'autonomie (alimentaire, énergétique, du bâtiment), la coopération et la préservation du vivant sous toutes ses formes. Nous expérimentons au quotidien pour démontrer, en toute humilité, que d'autres manières de produire, de consommer, de travailler, d'éduquer, d'habiter et de vivre sont possibles.



D'où vient cette envie de transmettre ?

Aujourd'hui nous sommes 8 milliards d'individus et bientôt 10 aux côtés du reste du vivant et tous

habitants d'un même espace non extensible : notre planète. La question est de savoir comment vivre cette cohabitation de la manière la plus harmonieuse possible. Cette envie de transmettre provient de ce constat : nos manières d'agir et d'interagir sont peu alignées avec notre désir de futur souhaitable.

Pourquoi ? Car nous n'avons jamais appris à faire autrement. Nos systèmes éducatifs, politiques, familiaux, nos modes de management ne montrent pas comment vivre autrement. Certains penseurs, comme Pierre Rabhi, proposent des pistes porteuses d'espoir et à notre portée pour y parvenir. Aux Amanins, nous faisons notre part

en capitalisant sur nos expérimentations (tant nos réussites que nos échecs) et proposer une expérience immersive et authentique à nos visiteurs. Au final, cela a beaucoup plus d'impact que de grands discours sur la transition.

Des changements dans ta manière de sensibiliser les visiteurs à la transition ?

Mon expérience professionnelle au sein des Amanins m'a permis de grandir à plein d'endroits, notamment dans ma façon d'accueillir et de transmettre. La première étape est de présenter le cadre, d'expliquer aux gens où ils mettent les pieds, avec bienveillance et légèreté. Nous les invitons à adopter une posture d'ouverture et de curiosité vis à vis de ce qu'ils vont vivre pendant leur séjour. Cette posture invite les visiteurs à questionner davantage le fonctionnement et les pratiques des Amanins, mais aussi à se questionner eux-mêmes : *qu'est-ce que cela me fait de vivre cette expérience, qu'est-ce que je ressens ?*

J'ai pour ma part gagné en humilité. Il est très facile d'adopter une posture d'expert mais cela peut ne pas servir l'objectif de transmission. Cela peut créer une forme de rejet ou confirmer des croyances en contradiction avec ce que l'on souhaite transmettre. C'est pourquoi nous adoptons nous-mêmes une posture de chercheurs. Notre objectif n'est pas de convaincre à tout prix. Nous proposons une expérience singulière pour que les visiteurs repartent avec leurs propres



apprentissages et conclusions. J'ai observé qu'une sensibilisation réussie tient à une posture d'accueil, d'écoute, de présence et de transparence. Il s'agit de ne pas juger là où les visiteurs en sont dans leurs pratiques ou raisonnements. C'est en gagnant leur confiance, en étant rassurant, que l'on ancre sa sensibilisation. En cela, parler de soi, de son propre vécu permet d'humaniser l'apprentissage grâce au retour d'expérience. C'est un outil extrêmement puissant.

Qu'est-ce que ça t'apporte de faire ça ?

Cela me replace dans une posture d'apprentissage. Depuis 5 ans que j'œuvre aux Amanins, j'ai revu ma grille d'analyse et de comportements pour être vraiment au service de ce pour quoi nous accueillons des visiteurs. J'ai gagné en ouverture d'esprit en prenant le temps de partager avec les visiteurs, d'accueillir leurs questions ou leurs critiques. Je suis dans l'amélioration continue vis-à-vis de la transmission. Je me suis formée auprès d'Isabelle Peloux sur la coopération et j'ai surtout pratiqué. J'étais peu à l'aise au début à l'idée de m'exprimer devant un groupe pour présenter la complexité du projet des Amanins. Puis, je me suis appropriée le discours en le colorant de mon vécu personnel du lieu. Ce faisant, je me suis sentie de plus en plus légitime pour parler de ce que l'on vit collectivement depuis ma propre expérience. J'ose me tromper ou ne pas savoir répondre, je ne vise pas la perfection mais l'authenticité du

discours. J'essaie de ne pas trop me prendre au sérieux, ce qui me permet de transmettre en profondeur mais avec légèreté. Je me connecte à ce qui fait sens pour moi aux Amanins, ce pour quoi j'y œuvre au quotidien, ce que cela m'apprend. Le résultat est très satisfaisant : je prends plaisir à transmettre et je sens que les gens sont beaucoup plus réceptifs.

Il y a sensibiliser et sensibiliser ?

Il est important de ne pas juger : chacun son rythme, sa disponibilité et sa manière de faire. Mettre à disposition de la documentation à l'intention des visiteurs vis-à-vis de certaines pratiques écoresponsables est déjà une bonne manière de sensibiliser. Cela permet aussi de respecter là où en sont les gens, libre à eux de les consulter.

Comme je l'ai dit précédemment, sensibiliser ne veut pas forcément dire convaincre à tout prix. Sensibiliser signifie se connecter à la sensibilité de l'autre, trouver ce qui le rend réceptif afin de déclencher en lui une réaction constructive. Parler de soi, de notre vécu permet l'activation des neurones miroirs et de l'empathie chez celui qui écoute. Bien sûr, il s'agit d'adopter encore une fois une posture authentique et humble pour ne pas brusquer les visiteurs.

Des idées d'outils ?

Aux Amanins, la manière la plus effective de sensibiliser nos visiteurs

se fait par le jeu. Apprendre en jouant offre de nombreux avantages quel que soit notre âge. Lorsque l'on transmet une information de façon ludique, les apprenants sont plus enclins à retenir l'information car... ils s'amuse ! Les sujets liés à la transition peuvent vite être source d'anxiété, de culpabilité voire même d'éco-anxiété ce qui n'est pas très engageant (surtout dans un contexte de vacances). Si vous souhaitez sensibiliser et que vos visiteurs soient réceptifs, essayez d'intégrer des jeux dans vos accueils ! Vous pourriez être surpris des retours que vous feront vos visiteurs, la facilité avec laquelle ils acceptent d'adopter vos modes de fonctionnement et leur envie d'en apprendre davantage !

Oser le pas de côté !

Un exemple de transmission qui part du vécu et dont nombre de visiteurs nous reparlent encore des années après : le pain de Houari, notre boulanger. Nous organisons des rencontres métier pour sensibiliser à l'autonomie alimentaire et au soutien des pratiques et savoir-faire paysans. Houari explique toute la théorie de confection du pain : depuis le grain de blé semé, à la farine, au levain et à la cuisson au four à bois. Son pain est très bon et les gens lui demandent souvent sa recette. L'œil de Houari se met alors à pétiller... Sa réponse : en plus des ingrédients très qualitatifs de base qu'il utilise, il y a un ingrédient supplémentaire qui fait toute la différence et donne cette saveur particulière à son pain. Cet



ingrédient secret, c'est l'amour qu'il met à faire son pain.

Transmettre en colorant notre discours de ce qui nous passionne et nous fait vibrer va fortement marquer ceux qui vous écoutent. Cela va laisser une trace dans leur esprit et va transformer leur expérience en souvenir mémorable. Une anecdote percutante vaut parfois mieux qu'un long discours ! Le but n'est pas de vouloir tout transmettre mais bien ce qui nous passionne. Le plaisir que l'on prend alors à transmettre et la légèreté ressentie est contagieuse ! Un conseil : oser sortir des sentiers battus et laisser libre cours à sa créativité pour proposer des formats de transmission qui vont surprendre, décaler, amuser vos visiteurs !

PROPOSER DES ACTIVITÉS SUR LA BIODIVERSITÉ

Pour sensibiliser les visiteurs à la biodiversité, les hébergeurs touristiques peuvent s'appuyer sur leurs propres ressources et celles du territoire. Proposer des outils, des documents ou du matériel (jumelles) en libre service est une première étape.

Elle peut être complétée par la mise en place de circuits de découverte sur et autour de l'hébergement. Plus encore, il est possible d'organiser des événements ponctuels sur la thématique de la biodiversité avec des acteurs spécialisés.

ÉTAPES CLÉS

Proposer des documents en libre service : en mettant à disposition un fonds documentaire (fiches, livres, cartes), voire des jeux de société, vous pouvez intéresser les visiteurs à la biodiversité dans votre région.

Valoriser l'offre locale d'activités : de nombreuses opportunités relatives à la biodiversité existent dans chaque territoire. Vous pouvez ainsi fournir aux visiteurs une liste des structures, personnes, lieux qui sont en phase avec vos valeurs.

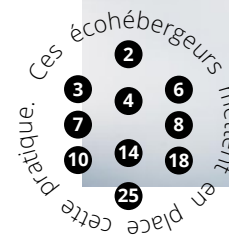
Créer des outils d'éducation à l'environnement : pour aller plus loin dans la démarche, il est possible de proposer des outils ou des moments de sensibilisation à la biodiversité. Voici quelques exemples réalisés par les écohébergeurs :

- Créer un chemin de découverte sur son site avec une fiche présentant la balade et des panneaux sur la faune et la flore rencontrées le long du sentier.

- Créer un jeu de piste nature ludique et poétique, ou partir à la recherche de traces et indices pour répondre à des questions.

- Proposer un temps d'animation sur l'observation des bêtes du compost ou de la mare, sur la découverte des chants d'oiseaux avec des enregistrements audios si besoin.

- Proposer un temps pour raconter l'évolution de la terre comme dans la marche du temps profond (4,6 km parcourus, chaque mètre correspondant à un million d'année) pour apprendre tout en ressentant.



FACTEURS CLÉS OU LIMITANTS

Temps : si vous souhaitez créer vos ressources ou outils, cela peut prendre beaucoup de temps. Sinon, vous pouvez partir de ressources existantes (gratuites ou non) ou établir des partenariats avec des actrices et acteurs locaux pour des animations (accompagnateurs/guides nature, espaces naturels sensibles, réserves naturelles, parcs nationaux ou parcs naturels régionaux, associations environnementales, Réseaux d'Éducation à l'Environnement, OFB, ONF...).

Coût : si ce dernier est important, vous pouvez proposer des animations payantes aux visiteurs.

Pertinence des ressources : certaines ressources peuvent être trop complexes, pas assez pédagogiques. Regardez bien ce qui vous semble le

plus adapté à votre situation et votre envie. Elles peuvent aussi être difficiles à trouver, n'hésitez pas à échanger vos bons plans entre hébergeurs.

Langue : selon votre clientèle, il faudrait penser à des ressources en plusieurs langues.

RESSOURCES ET CONSEILS

S'adapter au public : pour cela vous pouvez varier les formats, proposer des activités en intérieur ou extérieur, en autonomie ou accompagné, des activités ludiques (jeux de société sur la nature), ou encore des documents pour les enfants (cahiers de vacances sur la biodiversité : *Cahier d'observation et d'activité Colibris*, *Les insectes* chez Nathan par exemple).

Anne-Claire et Paco Régnier Les hébergements insolites et gîtes du Domaine des Ayasses

Le Domaine des Ayasses permet aux groupes de vivre un moment convivial et festif dans un espace en pleine nature. Nous avons à cœur de transmettre une façon de vivre et de faire qui prend soin de la nature, de l'environnement et de l'humain, notamment en proposant des produits bio, des prestataires locaux et des activités sur place. Le jeu de piste *La Reine des Ayasses* a été créé en 2023 avec une structure du territoire et expérimenté par les groupes en autonomie complète dès début 2024.



D'où vient l'idée d'un jeu de piste nature sur le domaine ?

Dès mon arrivée au Domaine des Ayasses en septembre 2019, j'ai eu l'envie de développer un jeu collectif et ludique pour les groupes que nous accueillons toute l'année (jusqu'à 50 personnes). L'idée de départ vient que j'aime jouer et que je trouve que le jeu est un excellent support d'échanges, de transmission et de communication. L'autre envie au départ est que les groupes trouvent sur le domaine des activités originales et qu'ils ne cherchent pas à se déplacer sur d'autres sites, en voiture. Enfin, ma sensibilité à la biodiversité et à l'écologie m'a naturellement conduite à envisager un jeu de piste nature.

*Comment passer de l'idée à la réalisation concrète ?
Quelles facilités et difficultés ?*

À mon arrivée, j'avais alors contacté un café-jeux, espace de vie sociale et ludothèque (Archijeu situé à Crest) mais l'idée est restée dans les cartons avec le Covid. Après cette période Covid, je me suis relancée : j'ai rencontré une artiste ludique, Aline, lors d'un Eductour avec l'office du tourisme. Cela a tout de suite tilté ! Son espace ludique (Cazba, situé à Piégros-la-Clastre) et sa démarche poétique m'ont beaucoup parlés et j'ai eu envie de réfléchir à ce jeu avec elle. Elle a une grande expérience des jeux de piste nature et elle a tout de suite compris l'esprit de ce jeu que

je souhaitais mettre en place.

Nous avons donc créé le jeu de piste pendant l'automne 2023. Il a été véritablement conçu sur mesure pour notre site. Le jeu a été installé fin 2023. Aline avait fabriqué ou fait fabriquer tous les supports en bois et elle est venue installer le jeu sur place. Nous l'avons aidée à choisir les emplacements.

Pour supporter le coût de cette opération et la création du jeu, j'ai réussi à obtenir un financement par le fonds tourisme durable de l'ADEME.

Au final, quel est l'esprit et l'objectif du jeu ?

C'est un jeu qui permet de découvrir l'ensemble du domaine et les différents animaux qui y vivent et que nous pouvons croiser ici ou là. Le jeu se décline en 4 étapes qui permettent de chercher et de découvrir la Reine des Ayasses. Le final du jeu est un trésor immatériel, un hommage à rendre à la Reine des Ayasses (sous forme de danse, de poème, de chanson, de mime, etc).

Comment tester le jeu ?

Nous avons d'abord testé le jeu avec les amis et la famille (il est intergénérationnel), puis avec des groupes de clients à partir de début 2024. Nous avons pu avoir des retours intéressants et apporter des améliorations au jeu. Aujourd'hui, le jeu de piste vient compléter notre proposition d'activités sur place (pétanque,

parcours de frisbee, piscine...). Il est adapté aux groupes et peut être utilisé en team building lors de séminaires. J'ai juste élaboré une petite note avec des indices de secours du jeu, que je remets à la personne responsable du groupe. En effet, le jeu se fait en autonomie complète et certains groupes peuvent bloquer sur une des étapes.

Quels retours des touristes ?

Quel impact sur leur regard sur le domaine ?

Nous avons de très bons retours de la part des groupes qui font le jeu. Cela leur permet de passer un très bon moment en famille, entre amis ou collègues. Le travail en équipe permet de mieux se connaître. En se promenant, le jeu permet également de décou-

vrir l'ensemble du domaine. En plus d'être un très bon outil de cohésion de groupe, je pense que c'est un excellent moyen pour les personnes de s'imprégner du lieu et de la nature qui les entoure.

Quel partage à l'échelle du territoire ?

Avec les écohébergeurs, j'avais imaginé que l'on puisse créer un jeu générique qui soit commun aux structures. Il s'est avéré que nous n'avions pas du tout les mêmes structures, le même type de clientèle et pas forcément un budget à consacrer à cela. Cependant, l'idée mérite d'être creusée. On pourrait imaginer qu'elle prenne la forme d'un jeu de société sur la biodiversité par exemple.



Conclusion

Ce guide donne à voir quelques exemples de démarches déjà mises en place par des hébergeurs touristiques de la vallée de la Drôme. Il témoigne de leurs engagements, de leur philosophie de partage et de leur envie de contribuer à diffuser des pratiques et savoirs qui permettent d'évoluer sur le chemin de la transition écologique. Beaucoup de défis environnementaux restent encore à relever. Nous pensons que les aborder de façon collective est plus facile. Inspirer des pratiques des écohébergeurs, de leur partager vos propres expériences, ou de rejoindre la communauté, n'hésitez pas à les contacter ou à vous rapprocher de l'association Biovallée.



LES COULISSES DU GUIDE

Ce guide en est à sa première édition et sera enrichi au fil des années d'autres pratiques, savoirs et témoignages.

Les fiches pratiques ont été (co)rédigées par les écohébergeurs eux-mêmes. Les témoignages ont été cueillis sur le vif à l'occasion d'une visite de structure ou plus longuement réfléchis par les écohébergeurs. Chacun y apporte donc sa note singulière !

Le guide est également le fruit d'un travail d'animation de communauté et de capitalisation autour des savoirs et pratiques de ses membres. Andréa Maillotte, chargée de mission tourisme durable et apprenant et Julie Delclaux, chargée de mission Pôle des savoirs, l'ont ainsi respectivement coordonné et enrichi.

Écrites entre juillet 2024 et avril 2025, certaines informations pourraient ne plus être à jour. Si besoin, n'hésitez pas à contacter l'association Biovallée : tourisme@biovallee.net

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources dédiées au tourisme durable d'Atout France
<https://lc.cx/0iVWFQ>

Carte du tourisme durable, fiche de leviers d'action par Atout France
<https://lc.cx/10UpVv>

Fiche du tourisme durable par Slowtips
<https://lc.cx/y0j8zw>

Plateforme gouvernementale accompagnant les TPE et PME dans leur transition écologique en rendant les dispositifs publics et aides financières compréhensibles et activables
<https://lc.cx/S9tq2S>

Dossier thématique Transition écologique et tourisme durable de l'Agence d'Attractivité de la Drôme
<https://lc.cx/Xjh9Kx>

Fiches et vidéos du Parcours Eco-solutions par les Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur
www.monreseau-pro-pnrsud.fr/les-ecosolutions/videos-fiches-conseil/

ASSOCIATION
BIOVALLÉE

Écosite du Val de Drôme
13 Ronde des Alisiers
26400 EURRE

04 26 52 11 22
association@biovallee.net

SIRET **753 257 815 00021**
APE **9499Z**